

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Vœux du maire	Page 1
Compte rendu du C.M.	Page 1 à 2
Info mairie	Page 2 à 3
Infos pratiques	Page 3
Le mot de l'école	Page 4
Café du Centre	Page 4
Amicale Montbrisonnaise	Page 4
M.A.C.T.	Page 5
Perdue	Page 5
Remerciements	Page 6
Sudoku	Page 6
Blague	Page 6

MÉMENTO

- **Samedi 18 janvier :**
Théâtre au Centre
- **Dimanche 26 janvier :**
Promenade M.A.C.T.
- **Dimanche 2 février :**
Belote et crêpes de l'Amicale

VŒUX DU MAIRE

Par quel mystère le temps semble passer aussi vite ! Nous voilà déjà en 2014.

C'est une année importante pour la commune. Tout d'abord, au 1^{er} janvier la nouvelle intercommunalité. Elle sera composée de 19 communes : celles du canton de Grignan, Montségur-sur-Lauzon et celles de l'Enclave des Papes. Beaucoup de travail au 1^{er} trimestre (et après bien sûr !) pour la mise en place. Ensuite, au mois de mars, le renouvellement des conseils municipaux.

J'espère que 2014 sera une année moins perturbée, météorologiquement parlant, 2013 ayant été très mauvaise pour les agriculteurs même si la pluie a contribué à remonter le niveau des nappes dramatiquement bas depuis plusieurs années.

D'un point de vue plus particulier, je souhaite à chacun de vous cette aptitude des sages à trouver de la joie dans la simplicité du quotidien et du courage, de la sérénité et de l'apaisement dans les épreuves.

N'oubliez pas, être heureux c'est le décider. Alors à tous, meilleurs vœux de bonheur.

Le Maire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 décembre 2013

Absents : Patrick BERNARD, Patrick TUTON

Excusé : Joël BRUNEL (pouvoir remis)

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Contrat d'assurance des risques statutaires
- Remplacement logiciel
- Ouverture et virements de crédits
- Personnel communal
- Questions diverses

URBANISME

AT 26 192 13 N0001 – PIALLAT Philippe

Suzaud – B 146 à 150, 437, 438

Demande de création d'un Etablissement Recevant du Public (espace dégustation).

Avis favorable du Conseil Municipal.

PC modificatif 26 192 12 N0002-1 – BRUNEL Caroline - Piajouné – C 783

Modification des ouvertures sur habitation autorisée le 10/12/2013.

Avis favorable du Conseil Municipal.

PC 26 192 13 N0006 – TOURRE Jean-Pierre*Arron – A 488*

Construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques.

Le Conseil émet un avis favorable, cependant il émet l'observation que, sur la photo « pc6 simulation », le projet n'apparaît pas au bon emplacement.

CU 26 192 13 N0005 – DESCOUR Yves*Les Gailles – A 19 & 20*

Projet de construction d'une cave vinicole, un magasin de vente, un bureau et une habitation.

Avis favorable du Conseil Municipal.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le 19/01/2010, il avait chargé le Centre de Gestion de la Drôme de souscrire pour son compte une convention d'assurance pour les risques statutaires du personnel communal. Ce contrat arrivera à échéance au 31/12/2014. Le Centre de Gestion propose, pour les collectivités qui le souhaitent, de relancer un appel d'offres pour l'ouverture d'un contrat de groupe.

Accord du Conseil Municipal.

REMPACEMENT LOGICIEL

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les logiciels communaux MAGNUS utilisés actuellement ont été acquis en 1996. Leur obsolescence pose problème, surtout en ce qui concerne la comptabilité, plus particulièrement le nouveau protocole de transfert dématérialisé avec la Direction Générale des Finances Publiques. Le devis du pack e.magnus s'élève à 3 156,04 € HT formation comprise.

Accord du Conseil Municipal.

OUVERTURE ET VIREMENTS DE CREDITS

Inscription du montant du pack e.magnus au budget. Les fonds seront pris sur des crédits non utilisés de mobilier et matériel.

Des virements de crédits sont effectués en section Fonctionnement pour les prélèvements du FPIC et du FNGIR.

PERSONNEL COMMUNAL

Madame le Maire expose que la secrétaire nommée au poste d'adjoint administratif principal 2^e classe remplit les conditions pour accéder au grade d'adjoint administratif principal 1^e classe. Pour ce faire, un poste d'adjoint administratif 1^e classe doit être créé. Il comportera également une NBI de 15 points pour tenue du secrétariat d'une mairie de moins de 2000 habitants.

Accord du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

* Ecole :

Le coût de la classe verte en 2014 s'élève à 6 030 €. Après déduction des participations du Département et des parents, il reste 3 655 € à financer. Le Conseil Municipal décide d'accorder 1 000 € de subvention.

* Reliures registres :

Sur conseil des Archives Départementales, nous avons plusieurs registres anciens et rares qui mériteraient d'être reliés pour assurer leur conservation. Deux devis ont été reçus. Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de C.I.C.L. qui comporte une version numérisée pour un montant total HT de 448.43 €.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire.

INFO MAIRIE**Durée de validité de la CARTE NATIONALE D'IDENTITE**

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures qui seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la

prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre Carte Nationale d'Identité, rendez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

Mairie de MONTBRISON SUR LEZ

Tél : 04 75 91 32 62

Mail : mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr

Lundi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Mardi et Jeudi : de 13 h à 17 h

SOUS-PREFECTURE DE NYONS

4 avenue de Venterol – BP 100 - 26110 NYONS

Tél : 04 75 26 20 33

Du lundi au vendredi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Services de l'Équipement

9 rue Camille Bréchet - 26110 NYONS

Tél : 04 75 26 90 10

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Trésorerie de GRIGNAN

1 avenue de Grillon – BP 27 - 26230 GRIGNAN

Tél : 04 75 46 51 38

Du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi : de 9 h à 12 h

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Services des Impôts Particuliers

Rue Rodolphe Bringer - 26200 MONTELMAR

Tél : 04 75 00 38 00

Mail : sip.montelimar@dgfip.finances.gouv.fr

Du lundi au vendredi :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

et sur rendez-vous

La POSTE de TAULIGNAN

Place du 11 novembre - 26770 TAULIGNAN

Tél : 04 75 53 56 00

Du lundi au jeudi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Vendredi : de 9 h à 12 h

Samedi : de 9 h à 11 h 45

La POSTE

Centre de tri du courrier - 26230 GRIGNAN

Tél : 04 75 00 62 00

Du lundi au vendredi :

de 10 h à 11 h et de 14 h à 15 h

PERMANENCES :

Hervé MARITON, Député de la Drôme

Site : www.herve-mariton.net

Mail : spcrest@orange.fr

Le 2^e mardi de chaque mois, de 9 h à 11 h
à la Mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Fabien LIMONTA, Suppléant du Député Hervé MARITON

Tous les mardis matin, de 9 h à 10 h,
salle des mariages à la Mairie de St Paul-Trois-Châteaux

Luc CHAMBONNET, Conseiller Général du Canton de Grignan

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 17 h 30 à 19 h
Salle annexe de la Mairie de Grignan.

CONNAITRE LES NUMEROS D'URGENCE :

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

Police Secours : 17

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

Sapeurs-pompiers : 18

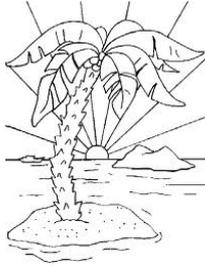
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. **Numéro accessible par FAX et SMS.**

LE MOT DE L'ÉCOLE

Pendant deux mois le maître a été absent. Il a d'abord été remplacé par M. Marlin, puis trois semaines plus tard nous avons eu une maîtresse remplaçante qui s'appelait Mme Lefort. Cette semaine le maître est enfin revenu de son long voyage à Tahiti pour adopter un enfant. Il nous a même appris des poésies tahitiennes. Voici la plus courte, celle que les CE2 ont eu à apprendre. C'est l'histoire d'un Père Noël musicien :



« Père Noël joue du tuba
 Sur l'île de Bora Bora
 Il gratte son ukulélé
 Au large de Huahine.
 Père Noël joue du banjo
 Sur la plage de Makemo.
 Il s'amuse à jouer du pu
 Dans une grotte à Rurutu. »

La deuxième poésie des CE2 s'appelle « sous le sapin » mais comme il n'y a pas de sapin à Tahiti, le Père Noël met les cadeaux sous les manguiers, les papayers ou les goyaviers. La poésie des CM1 est « le Père Noël est tatoué » et celle des CM2 s'appelle « Père Noël du haut du ciel ».

Vincent et Basile

CAFÉ DU CENTRE

Samedi 18 janvier
pièce de théâtre
" deproges is not dead"

AMICALE MONTBRISONNAISE

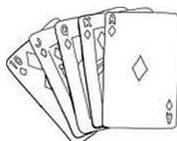
L'Amicale Montbrisonnaise
 organise une rencontre de belote le
dimanche 2 février à 14h00

à la salle des fêtes

Participation 3€ par personne

Buvette

Apportez vos jeux de cartes et vos tapis. Merci
 Vous pourrez déguster à cette occasion les crêpes de la
 chandeleur. Venez nombreux !



M . A . C . T .



L'association MACT (Montbrison Archéologie Culture et Tourisme) reçoit au Prieuré l'association Le Tambourinaire et ses amis.

Pour une promenade de découverte culturelle guidée par un géologue et un archéologue, le dimanche 26 janvier 2014 à Montbrison sur Lez.

Rendez-vous à 10 heures au prieuré de Montbrison sur Lez : prendre la RD 538 au départ de Nyons vers Rousset les Vignes et Montbrison sur Lez. 1 km après le 2^{ème} embranchement à droite vers Le Pègue (CD 552), prendre à droite la première petite route goudronnée vers le prieuré (Une grande poubelle et des panneaux « *Monument Historique* »).

- Itinéraire de la balade :

Départ au Prieuré, La Viale, le Rey, les Gailles, retour par la voie romaine vers le Prieuré.

Dénivelé : 200 mètres. Prévoir le pique-nique.

Nos guides : Alain Le Roux, R Maillot, J-CI Mège.

Promenade recommandée aux géologues, archéologues ou amoureux de la pierre, de l'histoire et des beaux paysages...

- Contacts et tous renseignements :

R. Maillot : Le Tambourinaire, Fontouvière 3, 26470 La Motte Chalancon
04/75/27/25/02. email : tambourinaire@wanadoo.fr

A. Le Roux, les Clots 26770 Montbrison sur Lez. 04-75-53-55-52

J-CI. Mège : 53 les Antignans, 26110 Nyons. 06-08-47-11-95

email : megejeanclaude@yahoo.fr

Appeler pour confirmation l'un de ces numéros, la veille au soir, si la météo se montre incertaine, voire hostile...

Au plaisir de votre présence : les organisateurs.

P E R D U E

Perdue dans la nuit du 23 décembre au 24 décembre sur la commune de MONTBRISON SUR LEZ, chienne de type border collie répondant au nom de HYRIA. Elle est bleue merle aux yeux vairons. Si vous la voyez ou l'avez vue, merci de me contacter au 06.66.89.60.14.

Vanessa Augé



REMERCIEMENTS

L'Amicale Montbrisonnaise remercie toutes les personnes qui de près ou de loin, ont contribué à la réussite du marché aux cardons. Le temps lui aussi (une fois n'est pas coutume) était de notre côté.

Les bénévoles de l'Amicale.

SUDOKU

5			8				9	
9		6		7	5	1		3
7				9	3			
				3	2	6	7	
		5				4		
	2	7	5	6				
			1	8				4
8		3	9	2		5		7
	7				6			8

BLAGUE

C'est le premier jour des soldes et une file d'attente s'est formée devant un magasin. Un homme remonte la queue en se faisant régulièrement insulter.

Soudain, alors qu'il passe devant une vieille dame, celle-ci l'attrape par le col, le gifle et le repousse derrière elle. Prenant exemple sur elle, les autres clients finissent par l'expulser de la file d'attente.

Alors, l'homme commence à s'éloigner de la boutique et crie :

- Puisque c'est comme-ça, je n'ouvre pas le magasin aujourd'hui !

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 5 février 2014**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 27 janvier 2014 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT